

## Grève du 5 décembre 2024 : communiqué du SAGES (29/11/2024)

Comme à l'accoutumée, le SAGES, pas plus que les syndicats membres de la FAEN dont il fait partie, n'ont été consultés par l'intersyndicale sur l'appel à la grève du 5 décembre 2024. Il laisse donc à ses adhérents et sympathisants le choix de s'associer à ce mouvement social sous la forme qui leur convient et suivant les moyens humains et financiers de chacun (1).

Le SAGES tient à rappeler les décisions et projets du gouvernement qu'il rejette concernant notre profession et la fonction publique en général, cette dernière vue une fois de plus comme variable d'ajustement des rigueurs budgétaires du moment :

- les trois jours de carence pour arrêt maladie « ordinaire » et la réduction à 90% du traitement pour le reste du congé
- l'absence de revalorisation et même d'horizon de revalorisation du point d'indice de la fonction publique
- la non reconduction de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA), double peine avec la précédente pour tous ceux arrivés en fin de grille de traitement
- l'absence de plan de revalorisation de notre métier du début jusqu'à la fin de carrière
- les propos ahurissants de l'actuel ministre de la fonction publique sur sa volonté d'« aligner » (par le bas, cf. mesures précédentes) nos conditions de travail sur celles du privé, en parfaite contradiction avec son projet de « rendre la fonction publique plus attractive » (2).

Ces mesures et perspectives vont encore accentuer le décrochage de la rémunération des professeurs par rapport à celles d'autres corps de la fonction publique (dont certains ont vu leur pouvoir d'achat maintenu par des hausses de leurs primes ou indemnités), faire fuir davantage les derniers candidats valables à l'enseignement et décourager les professeurs en activité de rester ou de continuer à s'investir autant dans leur travail.

(1) Les fins de mois deviennent de plus en plus difficiles pour certains collègues rendant problématique la participation à une grève même sur une seule journée. On nous signale en cette fin novembre un non paiement des heures supplémentaires effectuées depuis le 1 septembre et des traitements non encore actualisés suite à des changements d'échelon ou de grade.

(2)<https://www.vie-publique.fr/discours/296014-guillaume-kasbarian-23102024-fonction-publique>



<https://le-sages.org>